

APPAIRE N° 13

RECRUTEMENT d'un INGENIEUR

LE MAIRE. - Devant l'importance des travaux que nous aurons à entreprendre (Adduction d'eau + Construction d'écoles - réfection de routes etc ...) le recrutement d'un Ingénieur s'avère indispensable.

Il demande au Conseil de bien vouloir voter le principe de ce recrutement, à titre contractuel.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 13 H.15'./.

Le Secrétaire,

Le Premier Adjt ff. de Maire,

Les Membres,



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*